

**Séance du 20 septembre 2016**

Date de convocation : 02-09-2016

<u>Nombre de membres</u>		
Afférents au Conseil Communal	En exercice	Qui ont pris part à la réunion
11	11	10

L'an deux mil seize, le vingt septembre à vingt heures trente, le Conseil Communal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Guy VELANY, Maire délégué.

Etaient présents : MM. BINET Samuel, SEBERT Emmanuel, LECOQ Philippe, ROUX Benoît, Mme VAN RIJN Hendrika, MM.LABBE Jean-Marc, LECOQ Laurent, REVET Alain et Mme MANSON Aurélie.

Absente excusée : Mme CHERON Béatrice

A été nommée secrétaire : Mme MANSON Aurélie

.....  
**Séance n°2016-04**

**Tarif cantine.**

Monsieur le maire délégué donne connaissance à ses collègues d'un courrier du restaurateur en date du 31 juillet dernier et reçu le 26 août sollicitant une augmentation du prix du repas de cantine. Actuellement le tarif est de 4,10 euros (sans le pain) et il est demandé de le porter à 4,50 euros. Le conseil, après discussion estime que la demande d'augmentation est intervenue à seulement 6 jours de la rentrée scolaire et qu'une décision de revoir le tarif sera éventuellement mise en concordance avec la participation des familles pour le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Actuellement le coût du repas restera à 4,10 euros sans le pain et la participation des familles à 3,00 euros. La différence est prise en charge par la commune.

**Travaux commerce**

Monsieur le maire délégué donne connaissance à ses collègues d'un autre courrier du restaurateur en date du 31 juillet dernier et reçu le 26 août sollicitant des travaux de mise aux normes au niveau isolation de la grande salle de restaurant afin de palier à des factures trop onéreuses d'électricité. Il a été demandé aux services techniques de Vire Normandie d'établir un diagnostic énergie ainsi que des devis pour l'isolation extérieure et intérieure du bâtiment. Les travaux ne pourront intervenir à l'automne comme le souhaite le restaurateur mais ne seront budgétés que sur le budget 2017 après étude des devis et avis favorable du conseil communal et du conseil municipal de Vire Normandie.

**Dénomination des rues et lieudits** : VU la création de la commune nouvelle au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il a été remarqué des difficultés pour la distribution du courrier car le tri postal se fait à partir du code postal et de la dénomination des rues. Sur les huit communes déléguées de Vire Normandie, un tiers de points de distribution recensés par la poste ne sont pas aux normes, faute de numérotation et/ou de dénomination.

Il convient donc, pour faciliter le repérage des services de secours, pour le travail des préposés de la Poste et autres services publics ou commerciaux, pour la localisation sur les GPS, d'identifier clairement

les adresses des habitations. Il s'agit en premier temps de s'intéresser à la dénomination des rues, des places et lieudits ainsi qu'à leur histoire. Afin de conduire ces évolutions au plus près des habitants de chaque commune déléguée, une commission composée d'un élu référent par commune déléguée sera créée. Il est proposé par Vire Normandie que ce projet soit accompagné par la Poste en appui de la connaissance très fine de ces agents du territoire et du savoir-faire de son réseau de facteurs, acteurs de confiance et de proximité.

L'accompagnement de la Poste se fera comme suit :

1<sup>ère</sup> étape : audit et conseil comprenant un état des lieux par commune en matière de numérotation et de raccordement au réseau postal, la livraison d'un état des lieux exhaustif des besoins, des préconisations sur la numérotation des voies et la préparation du fichier d'adresses, l'identification des voies non dénommées et des propositions de nominations.

2<sup>ème</sup> étape : La numérotation comprenant le métrage et la numérotation des bâtiments (système métrique ou classique), la livraison du fichier des nouvelles adresses au format postal, des préconisations pour le raccordement au réseau postal, fibre, GPS... des préconisations pour les noms des nouvelles voies.

Une communication auprès des habitants concernés comprenant la remise d'un certificat d'adresse, d'une lettre d'information, de cartons signalant leur changement d'adresse sera envisagée. Le coût de cet accompagnement est de :

9 676,25 € HT pour l'audit et le conseil

13 700,28 € HT pour la réalisation de la mise à jour des systèmes d'information et de vérification terrain.

Un agent de Vire Normandie, géomètre, assurera le suivi technique de ce projet en lien étroit avec la Poste.

Il est demandé au conseil communal de se prononcer sur ces projets de partenariat avec la Poste.

A la majorité (2 abstentions, 1 voix Contre et 7 voix Pour) ces propositions sont acceptées par le conseil communal

Le conseil émet quelques suggestions sur les noms de rue qui pourraient être données dans le bourg (rue de l'arboretum, rue du pressoir, rue des salamandres, rue des égrugettes, rue des vergers, impasse du lutrin, impasse de la morlière, rue du persou, rue des toniaux...)

### **Point de collecte ordures ménagères.**

Monsieur le maire délégué donne connaissance à l'assemblée d'une demande d'un nouveau point de collecte des ordures ménagères à créer pour les riverains de la Petite Fieffe, le Bois Cuvette, le bois de Maudieu afin de faciliter l'accès et l'arrêt du camion benne. Une plateforme sera installée pour un container à ordures sur une partie de la parcelle A 193 sur le chemin communal reliant le bois Cuvette à la Petite Fieffe. Une convention a été signée avec le propriétaire du terrain qui met à disposition 7,50 m<sup>2</sup>.

A l'unanimité cette proposition est acceptée par le conseil communal

### **Devis vérifications poteaux incendie.**

Monsieur le maire délégué donne lecture d'un devis établi par le service eau assainissement de Vire Normandie pour le contrôle débit-pression des 4 poteaux incendie. Coût 109,59 € TTC. Avis favorable

Un devis est également proposé pour la remise en état de capots et bouchons de deux poteaux incendie. Coût 998,32 € TTC. Le devis est accepté pour les deux bouchons (338,32 € TTC).

### **Matériel salle des fêtes.**

Il conviendra de remplacer l'ancien réfrigérateur de la salle des fêtes (côté bar) ainsi que le meuble réfrigéré 3 portes qui ne fonctionne plus. Des devis seront sollicités.

### **Aménagement du Bourg**

Monsieur le maire délégué informe l'assemblée que les services techniques de Vire Normandie travaillent actuellement sur le projet d'aménagement du bourg. Plusieurs scénarios seront proposés prochainement.

### **Écoulement des eaux pluviales**

Un courrier a été reçu en mairie par les riverains de la voie communale du bourg au Village qui se plaignent d'eaux pluviales qui ravinent sur la chaussée, dans les entrées et qui d'infiltrent dans les murs des habitations. Il est décidé de contacter les services techniques de Vire Normandie afin de faire un état diagnostic et d'évaluer les travaux à prévoir pour remédier à ces désordres.

### **Panneau signalisation.**

Il a été sollicité la pose d'un panneau « stop » à l'intersection de la VC 4 avec la VC 2 au niveau du petit Rocher afin de neutraliser la vitesse excessive de certains automobilistes. Avis favorable de l'assemblée.

Séance levée à 22 h 45

Maisoncelles-la-Jourdan, le 23 septembre 2015

**Le Maire délégué, Guy VELANY**